



## NAO/CSE Tous les sujets doivent t'ils être pris en compte ?

-----  
Par Golden Salem

Bonjour,

Je suis déléguée CSE dans mon entreprise de 25 salariés. Je voulais savoir si une partie des employés pouvait s'opposer à l'évocation de certains sujets souhaités par une minorité d'employés pendant les NAO ?

Je donne un exemple pour être plus clair:

Pour les prochaines NAO 9 employés souhaitent que nous évoquions le télétravail. Hors lors de la réunion avec l'ensemble du personnel pour la préparation/présentation des sujets à négocier une majorité souhaite que ce sujet ne soit pas abordé car il ne concerne qu'une petite partie du personnel. Dois je quand même prendre en compte ce sujet ou dois je l'abandonner ?

Tous les sujets doivent t'ils être pris en compte ou seulement ceux issus de la majorité ?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Sabrina